



MAIRIE ROCHE
(Loire - 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
10/09/2024 - 20 heures

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 août 2024

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mr Laurent GRIOT adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mme Cindy TISSIER, conseillers municipaux.

Excusés : Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, ajointe, Mr Jérôme VRAY, Mr Jean-Baptiste WILLAUME conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mr Frédéric GRANDPIERRE

ORDRE DU JOUR

- Le procès-verbal du conseil municipal du 10/07/2024 est approuvé à l'unanimité.
- **Délibération 2024 38 D –**

Afin d'éviter un dépassement de chapitre lors du mandatement des annuités 2024 il convient de prendre une décision modificative. A l'unanimité le conseil décide :

<u>Désignation</u>	<u>Diminution sur crédits ouverts</u>	<u>Augmentation sur crédits ouverts</u>
<u>D 6061 : Fournitures non stockables</u>	1557.18€	-
<u>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</u>	1557.18€	-
<u>D 6518 : Autres</u>	-	1557.18€
<u>TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante</u>	-	1557.18€

- **Délibération 2024 39 D - Validation projet changement de baie de brassage – demande de financement –**

Madame le Maire informe le conseil que la baie de brassage se trouvant dans la mairie est trop petite. La porte ne peut plus être fermée pour risque de surchauffe et les prochaines installations ne passerons pas dedans.

Après renseignement l'installation et le branchement seraient de 1600€ HT environ.

Après délibération et à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le projet, et d'autoriser Mme le Maire à faire établir un devis par l'entreprise INFORMA et à le signer

- D'autoriser madame le Maire à solliciter un fond de concours auprès de Loire Forez Agglomération pour 50% du montant HT au titre de l'enveloppe n°1



MAIRIE ROCHE

(Loire – 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

10/09/2024 - 20 heures

- **Questions diverses**
 - **Sécurisation du bourg**

Le conseil est informé que suite à la délibération 2024 35 D – sécurisation du bourg, du dernier conseil municipal, le département a rendu son avis. Lecture est faite du mail.

Au vu des derniers éléments le conseil décide de demander un avis au département du passage à 30 km/h sur la seule portion de la RD44-2 où se trouve le nouvel arrêt de bus (après le croisement avec la VC12 chemin du Montet et jusqu'au croisement avec la RD44).

- **Bibliothèque**

Le conseil est informé que les bénévoles de la bibliothèque ont demandé un rendez-vous en mairie suite à l'évocation de l'occupation occasionnelle de la bibliothèque par la garderie et devant le constat du peu de fréquentation des lieux.

- **Préau**

Le conseil est informé qu'un architecte est nécessaire pour le dépôt du permis de construire. Monsieur Cedric Gourbière a été contacté et a fait une proposition à 840€ TTC. Le conseil valide ce choix.

Les coordonnées de l'entreprise SASU GRANDPIERRE ont été transmises à l'entreprise Libercier afin d'établir un devis pour la maçonnerie avec tous les éléments techniques.

- **Abribus**

Le conseil est informé que la rencontre parents / enfants pour la sécurité routière et le changement d'arrêt initialement prévu ce jour a été annulée. Un mail a été envoyé aux parents avant la rentrée pour informer du changement d'arrêt.

Le dossier pour le nouvel Abribus a été posé et la demande de subvention faite le 18 juillet 2024.

- **Travaux au Montet**

Madame le Maire et Monsieur Laurent GRIOT informent le conseil qu'une rencontre avec les ayants droits du Montet a eu lieu pour évoquer les travaux d'entretien autour de la vierge.

Madame le Maire a également rencontré les propriétaires du hangar sur le sectional. Celui-ci a été démonté.



MAIRIE ROCHE
(Loire - 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
10/09/2024 - 20 heures

- **Chemin**

Madame le Maire informe le conseil qu'elle a rencontré le propriétaire des parcelles posant problème pour la rénovation des chemins. Le propriétaire autorise la coupe d'arbre le long des parcelles à gauche en allant aux Outines (gestion par Monsieur Julien Blanchon)

Elle a également eu contact avec Mr Romain Eychenne qui a fini le dossier pour la préparation des travaux. Il sera validé dans les jours qui viennent pour être transmis aux entreprises afin qu'elles puissent établir leurs devis.

- Le conseil est informé que le prochain conseil d'école aura lieu le 17 octobre à Verrières

- **Bulletin**

Madame le Maire demande à chaque membre du conseil de réfléchir au bulletin municipal.

- **Travaux**

Le conseil est informé que les travaux sur le chemin de Foin ont eu lieu et que les travaux sur le pont du Probois ont commencé.

- Il est rappelé au conseil que la réunion d'échange avec le président de Loire Forez Agglomération se tiendra le 19 septembre à 19h30 à la salle des fêtes.
- Le conseil est informé que la mairie sera fermée du 21 octobre au 27 octobre

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 21h20. La prochaine réunion est fixée pour le 29 octobre 2024 20h.

Approuvé le 29/10/2024, à Roche

Le Maire, Christelle MASSON

Le secrétaire de Séance, Frédéric GRANDPIERRE





MAIRIE ROCHE

(Loire - 42600)

**PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
10/09/2024 - 20 heures**

- Cimetière

Madame le Maire informe le conseil qu'un administré l'a contactée pour faire part de son mécontentement concernant l'entretien du cimetière.

Suite à discussion le conseil municipal ne pense pas effectuer de travaux (allée en gravier ou goudron...). Le conseil municipal est satisfait de l'état actuel du cimetière et du travail fait par l'entreprise (paysagiste). Il faut apprendre, accepté que les espaces ne soient pas toujours 'impeccablement » tondu.

- Résidence secondaire

Madame le Maire informe le conseil qu'un administré a fait la demande d'entretien du chemin menant à sa résidence secondaire.

- Ancien abribus

Le conseil est informé que suite au mail du 25 juillet ; demandant à ENEDIS (qui occupe une partie du bâtiment) si un financement de leur part est possible pour rénover le toit ; aucune réponse n'est encore parvenue. Une relance sera faite.

- Changement de nom de la commune

Le conseil est informé que le changement de nom de la commune en Roche-en-Forez sera effectif le 01/01/2025.

Un point sur les démarches nécessaires à la mairie comme aux administrés est en cours.

- Poubelles

Madame le Maire indique au conseil que les poubelles pucées de la commune (jaunes comme grises) ont été livrées. Des bacs fermés avec hublot à côté de la benne à verre, des bacs fermés pour la salle des fêtes et des bacs classiques pour le reste.

Suite à un problème de collecte trois poubelles n'ont pas pu être ramassées lundi 2 septembre. Un dépôt de plusieurs sacs a été fait au pied des bacs se trouvant vers la benne à verre.

L'employé communal a dû s'en occuper.

- WC publics

Il est évoqué les incivilités dans les WC publics qui entraîne un travail compliqué pour l'agent en charge. La question de fermeture de ces WC est soumise.

- Salle des associations

Un nouveau règlement de la salle des associations est en cours. Il sera l'occasion de prendre contact avec chacune des associations et de changer le code de la boîte à clés après signature.